

Note Méthodologique : Notice de securite incendie à Kenitra Maroc

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Assurer la sécurité des établissements et des occupants face au risque incendie.
- Accompagner la conformité au Code du travail marocain et aux prescriptions locales (Protection Civile, ERP/industriels à Kenitra).
- Adapter les dispositifs aux spécificités locales (zones industrielles, technopole, proximité portuaire).
- Élaborer, valider et mettre en œuvre une notice de sécurité incendie opérationnelle.

Point clé : Une visite sur site à Kenitra est indispensable pour une évaluation précise des risques et des infrastructures.

Objectifs de la mission

- Garantir la conformité de la notice aux normes et exigences applicables au Maroc.
- Réaliser un diagnostic précis des dispositifs de prévention et des points critiques.
- Formaliser clairement les consignes et procédures de sécurité incendie.
- Faciliter l'organisation des interventions d'urgence et la coordination avec les secours.
- Sensibiliser les occupants et renforcer la préparation opérationnelle.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic initial des risques et des infrastructures de sécurité en place.
- Analyse documentaire (plans d'évacuation, procédures, notices antérieures) et vérification réglementaire.
- Recommandations pratiques et plan d'action adapté au site kenitri.
- Rédaction/mise à jour de la notice de securite incendie.
- Rapport de diagnostic et présentation interactive des résultats.
- Supports de sensibilisation/formation liés à la sûreté incendie.
- Assistance et audits de suivi pour la mise en œuvre des recommandations.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Visites de site à Kenitra, échanges avec responsables, relevés des dispositifs existants.
- Identification des risques et des points critiques.
- Résultat: constat initial et besoins prioritaires (incluse dans 1–3 semaines avec l'étape 2).

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des plans, notices antérieures et procédures internes.
- Vérification de la conformité aux normes marocaines applicables (ERP/industriels, contexte Kenitra).
- Résultat: écart-type réglementaire et base de recommandations (incluse dans 1–3 semaines avec l'étape 1).

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Élaboration des mesures correctives, priorisation et calendrier de mise en œuvre.
- Intégration des actions de formation/sensibilisation.
- Livrable: plan d'action détaillé et notice rédigée/mise à jour.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Audits périodiques, reporting détaillé et bilans intermédiaires.
- Assistance continue et ajustements selon l'évolution réglementaire ou opérationnelle.
- Résultat: mise en œuvre effective et amélioration continue.

Planning / durée / jalons

Jalon / Phase	Contenu	Durée indicative	Format
Diagnostic + analyse	Étapes 1 et 2 (visites, revue documentaire, conformité)	1–3 semaines	Sur site + à distance
Plan d'action	Recommandations, priorisation, notice mise à jour	À la suite du diagnostic	À distance / sur site
Restitution	Rapports détaillés et présentation interactive aux équipes	Fin de mission (~1 mois selon ampleur)	Réunion de restitution
Suivi post-mission	Audits de contrôle, bilans intermédiaires, ajustements	Périodique, selon besoins	Sur site + à distance

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Consultant

- Conduit le diagnostic sur site et la revue documentaire/réglementaire.
- Élabore les recommandations, le plan d'action et met à jour/rédige la notice.
- Assure la restitution, le reporting détaillé et les audits de suivi.
- Accompagne les ajustements selon l'évolution réglementaire.

Client

- Fournit les documents requis (plans, procédures, rapports d’audit, registres d’entretien).
 - Organise l’accès au site de Kenitra et les échanges avec les responsables.
 - Participe aux présentations et met en œuvre sur site les recommandations accompagnées.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans des locaux et plans d’évacuation disponibles.
 - Procédures et notices de sécurité existantes.
 - Rapports d’audit antérieurs et registres d’entretien des dispositifs incendie.
 - Accès au site pour visites et relevés; disponibilité des responsables QHSE/maintenance/sécurité.
 - Inventaire des dispositifs de sécurité en place et de leur état.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Suivi régulier de la mise en œuvre avec audits périodiques et bilans intermédiaires.
 - Reporting détaillé et présentation interactive des résultats aux équipes concernées.
 - Ajustements continus en fonction de l’évolution réglementaire et des besoins opérationnels.
 - Référentiels de conformité: Code du travail marocain, prescriptions ERP/industriels à Kenitra.
 - Interventions en présentiel sur site (technopole, zone portuaire) et/ou à distance selon besoins.
-